

AMENDEMENT DU GROUPE L'ÉCOLOGIE ENSEMBLE

« CONTRE LE TRANSFERT DE L'AÉROPORT DE NANTES »

Cadre réservé à l'administration :

Commission :

N° ou nom du
Programme ou du
rapport :

SESSION DES 16 ET 17 DECEMBRE 2021

AMENDEMENT AVEC IMPACT BUDGETAIRE :

-modification d'AE : / AP : / CP :

AMENDEMENT SANS IMPACT BUDGETAIRE :

**Nom et numéro du rapport : SRADDET des Pays de la Loire –
Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable
et d'Égalité des Territoires**

Exposé des motifs

L'Etat et la Région se sont engagés à œuvrer pour un réaménagement de l'actuel aéroport de Nantes-Atlantique pour lequel des travaux de concertation sont engagés depuis 2019. Cette inscription au SRADDET laissant la porte ouverte à un nouveau développement de l'aérien, et même à la construction d'une nouvelle infrastructure aérienne, entre en totale contradiction avec les objectifs de réduction des émissions de gaz à effets de serre et de ralentissement de l'artificialisation des sols.

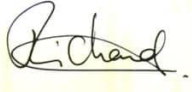
Dans sa contribution à l'enquête publique sur le SRADDET des Pays de la Loire, notre groupe pointait déjà cette contradiction et émettait sa crainte d'un nouveau développement de l'aérien. C'est pourquoi nous souhaitons nous assurer que tous les efforts seront mis sur la réhabilitation de l'aéroport de Nantes-Atlantique et demandons la suppression de la possibilité laissée à l'objectif n°14 d'une relocalisation de l'aéroport.

Délibéré :

Il est proposé de supprimer, au sein de l'objectif 14, l'alinéa « Relancer le cas échéant en temps utile une réflexion sur la relocalisation de l'aéroport si l'infrastructure nantaise réaménagée devait s'avérer insuffisante ; »

Signatures :

Elsa RICHARD
Conseillère régionale

A handwritten signature in black ink on a yellow background, appearing to read "Richard".

William AUCANT
Conseiller régional

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Aucant".